



Droit de préemption // vente fonds de commerce impossible

Par **raymanaim**, le **04/04/2012** à **13:39**

Bonjour,rrnrnJe me trouve confronté à un problème que je ne souhaite à personne.rnJ'ai une brasserie que j'exploite en mon nom propre. A ce jour, environ 500 euros de dettes.rnJ'avais signé un compromis de vente début Janvier, et la signature définitive prévue le 1er mars.rnMais voila, que le propriétaire des murs envoi un courrier à mon notaire qu il preempte, et à bloqué l'argent.rnA ce jour, il n'arrête pas de demander pleins de documents (factures d achat du matériel....) Chose qu on a donné par l intermédiaire de mon avocat.rnMais pour l instant pas de date de signature à l horizon.rnCe proprio, nous avait déjà menacé courant février, qu il nous laissera pas vendre, et qu il fera tout pour nous emmener en procédure judiciaire (prendra beaucoup d année), et que pendant ce temps, je DOIS rester ouvert sous peine qu il me résilie mon bail, et la j'ai peur de tout perdre.rnDepuis le 1er mars, je n'arrive plus à travailler, et ça se ressent sur mon activité, baisse du CA, manque de clients....rnMon avocat, me déconseille fortement de fermer. Mais je n'en peux plus.rnEst ce que quelqu un peux me dire ce que je dois faire ..?.rnJ'avais envisager de faire une cessation d activité, et comme ça je pourrai me retourner contre ce proprio.... ou faire un dépôt de bilan...? J'ai peur d'accumuler les dettes et ne plus pouvoir m en sortir.rnJe passe sur les details où courant le mois de fevrier, ce fameux propriétaire, etait venu à 3 reprises, nous faire de l harcèlement moral, et beaucoup de menaces.... Il est connu de tout le monde ici pour sa façon d etre avec tout le monde.rnrnMerci pour vos conseils